



## BULLETIN D'INSCRIPTION JOURNÉES CIRCUITS 2020

**JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DU ...../...../2020  
SUR LE CIRCUIT DE (COCHEZ LA CASE):**

- FONTENAY LE COMTE  
 HAUTE SAINTONGE  
 LE VIGEAINT

### 1. COMPLÉTEZ LES INFORMATIONS SUIVANTES :

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**ADRESSE COMPLÈTE :** .....

**TÉL FIXE :** .....

**TÉL PORTABLE :** .....

**E-MAIL (OBLIGATOIRE) :** .....

**TYPE DE MOTO :** .....

**CATÉGORIES :**  DÉBUTANT  INTERMÉDIAIRE  MOYEN  CONFIRMÉ

**2. JOINDRE UN CHÈQUE DE 95€ POUR LES ROULAGES À FONTENAY OU HAUTE SAINTONGE  
ET 110€ LES ROULAGES AU VIGEAINT À L'ORDRE DU TEAM PLAYERS**

### 3. ADRESSE D'ENVOI (BULLETIN+CHÈQUE) :

**SI PLUSIEURS INSCRIPTIONS = UN CHÈQUE PAR INSCRIPTION**

**TEAM PLAYERS  
3, RUE DE L'OcéAN  
56190 LE GUERNO**

**IMPORTANT : TOUT BULLETIN D'INSCRIPTION INCOMPLÈT OU ILLISIBLE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.  
LES INSCRIPTIONS SUR LE SITE INTERNET TEAMPLAYERS.FR SONT PRIORITAIRES.**

Conditions Générales de Vente

**I. RÉGLEMENT DES ROULAGES** Nos journées circuit se dérouleront selon le règlement du « Team Players » mais aussi, celui du circuit. *Équipements Obligatoires et Homologués :* Cuir 2 pièces zippables ou Combinaison Intégrale, Casque, Bottes, Dorsale (de préférence rigide et non typée « pain de mousse »), Gants. Une limitation sonore est exigée sur certains circuits. Merci de vous munir de vos chicanes pour échappements homologués adaptables, ou celui d'origine 95dB maxi pour le circuit de Fontenay Le Comte, Haute Saintonge et 102dB pour le Vigeant. Le permis ou le CASM vous seront réclamés lors des vérifications administratives le matin du roulage. Team Players souscrit une assurance RC organisateur qui couvre tous ses participants en responsabilité civile. L'assurance individuelle corporelle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Le titulaire de la journée s'engage à s'inscrire dans la catégorie adaptée à son niveau et qu'aucun changement ne sera possible. **II. Conditions d'annulation** Vous avez la possibilité d'annuler votre journée de roulage dans un délai maximal de 30 jours avant la date de ce dernier. Dans ce cas, 15 % de frais de traitement d'annulation seront déduits du montant initial de votre achat. Après un délai de 30 jours aucun remboursement ne sera effectué. Toute demande d'annulation se fera uniquement par e-mail. Les conditions d'annulations citées précédemment sont valables pour les locations (motos et équipements) ainsi que tout achat de journée de roulage sur circuit. **III. Intempéries et météo** Les intempéries et conditions météorologiques pendant un jour de journée de roulage n'autorisent pas le client à annuler sa participation à un événement, et ne donnent lieu à aucun remboursement, même s'il a été informé préalablement de la possibilité de leur survenance. Le client reconnaît que les intempéries constituent un aléa, même si elles entraînent la fermeture du circuit. **IV. Conditions d'inscription sur place lors de la journée de roulage** Toute inscription sur place sans réservation préalable sera majorée de 10€. **V. Décharge de responsabilité** En acceptant nos conditions générales de ventes lors l'achat d'une journée sur circuit, le titulaire de la journée sur circuit reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions générales du prestataire ainsi que le règlement général du circuit, en particulier : Que le port du casque est obligatoire (circuit et paddock). Que la consommation d'alcool et de stupéfiants est strictement interdite. Que je suis le seul responsable de mon véhicule et que je m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'est également signé le présent document. Que tout comportement dangereux ou irrespectueux pour les autres pilotes et l'environnement pourra donner lieu à une mesure d'exclusion sans aucun remboursement ne soit dû. Que je suis entièrement responsable du comportement et du respect des règles applicables dans l'enceinte du circuit par les personnes qui m'accompagnent. Le titulaire de la journée sur circuit reconnaît être pleinement informé : Que la pratique des sports mécaniques est dangereuse, exposant les participants à de nombreux risques prévisibles et imprévisibles, dont certains sont inhérents à la nature même du sport pratiqué. Que je suis responsable des dégâts éventuels occasionnés avec mon véhicule aux infrastructures et que je m'engage à en rembourser les frais occasionnés sur la base du devis établi par les fournisseurs du circuit. Que le TEAM PLAYERS ne peut garantir un nombre de session ou un temps de roulage minimum, que pour des raisons de sécurité une session peut être écourtée ou supprimée. En conséquence, j'accepte de renoncer à tous recours contre l'association TEAM PLAYERS et contre toutes les personnes qui agissent en son nom, à quelque titre que ce soit, mais également contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.